



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 4 MARS 2021

DELIBERATION N° DEL016-21

L'an deux mille vingt-et-un, le 4 mars à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 26 février 2021, s'est réuni dans la salle du Laussy en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

M^{mes} I. BEREZIAT, N. BOUYIRI, P. CONINX, J. DE LOUBENS, E. FABBRO, G. JACCOUD, M.A. JANSER, L. MALVOISIN, N. MELCHILSEN, S. OSSARD, S. PRUNIER, S. SAUNIER-CAILLY, Y. VINCENT et MM. E. BEVILLARD, F. DELFORGES, J. FABBRO, D. FINAZZO, D. FRANCILLON, S. GAMET, M. GUIHENEUF, Y. HADJ HASSINE, V. MERCIER, J. PAVAN, P. VERRI, M. YAMOUNI

Pouvoirs :

M^{me} LAZZAROTTO Elodie (pouvoir à Yacine HADJ HASSINE, en date du 3 mars 2021)
M^{me} TOURRE Anaïs (pouvoir à Yacine HADJ HASSINE, en date du 4 mars 2021)
M. JAUSSOIN Timothée (pouvoir à Meg-Anne JANSER, en date du 4 mars 2021)
M. STAMBOULIAN Sylvain (pouvoir à Daniel FINAZZO, en date du 2 mars 2021)

Mesdames Lola Malvoisin et Meg-Anne JANSER ont été élues secrétaires de séance.

OBJET : Attribution de subventions au collège.

Rapporteur : Lola MALVOISIN

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Dans le cadre de projets d'établissement inscrits au sein d'un contrat d'objectif, plusieurs voyages culturels et linguistiques sont proposés durant l'année scolaire aux collégiens giérois dont :

- un séjour à la Bérarde pour les élèves des classes de 6^{ème} et 5^{ème}. Il y aura deux sessions pour ce séjour qui se dérouleront les 14 et 15 juin 2021 pour le premier groupe et les 17 et 18 juin 2021 pour le second groupe (2 jours et une nuitée). 65 élèves giérois sont concernés par ce séjour.
- un séjour dans le Vercors pour les élèves des classes de 3^{ème}.

Ce séjour aura lieu les 10 et 11 juin 2021 (2 jours et 1 nuitées). 21 élèves giérois de 3^{ème} sont concernés par ce séjour.

- un voyage intitulé « De la montagne à la mer : Voile et découverte du milieu méditerranéen » pour deux classes de 6^{ème}.

Un échange de correspondance par internet sur les environnements de type « méditerranéen » et « montagnard » donnera lieu à une rencontre la semaine du lundi 17 mai au vendredi 21 mai 2021 à Vendres-Plage (5 jours et 4 nuitées). 24 élèves giérois sont concernés par ce voyage.

Afin de diminuer le coût pour les familles giéroises et d'encourager ce type d'initiative, monsieur le Maire propose au conseil municipal

- de verser une subvention de la commune de 6 € par jour et par élève et donc d'octroyer une subvention globale de 1752 € pour l'ensemble des séjours, dont le détail suit :
 - Séjour à la Bérarde de deux journées : $2 \times 65 \times 6 \text{ €} = 780 \text{ €}$
 - Séjour dans le Vercors : $2 \times 21 \times 6 \text{ €} = 252 \text{ €}$
 - Séjour « De la montagne à la mer » : Voile et découverte du milieu méditerranéen : $5 \times 24 \times 6 \text{ €} = 720 \text{ €}$
- de dire que cette subvention est à verser à l'ordre de l'agent comptable du collège du Chamandier – Gières,
- de dire que ces crédits seront inscrits au budget ville de l'exercice 2021, chapitre 65, « autres charges de gestion courante ».

Conclusions : La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 4 mars 2021.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Pierre VERRI.